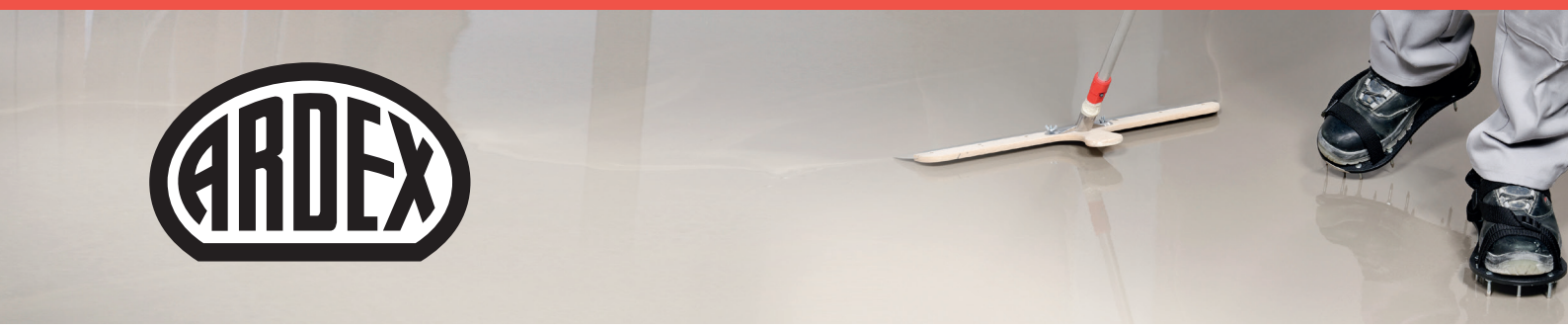

Fibres de verre AR

Fibres de renforcement

- Augmentation de la résistance à la traction et à la flexion dans les enduits de ragréage
- Évite la formation de fissures de retrait
- Armature résistante aux alcalis dans les enduits de ragréage à base de ciment et de sulfate de calcium

Un produit du système ARDEX
Propriétés particulièrement exceptionnelles à l'accrochage avec les colles pour revêtements de sols ARDEX.
Membre de la Communauté des matériaux de pose aux émissions contrôlées Association enregistrée GEV.

Domaine d'application :

À l'intérieur. Sol.

Pour l'armature des enduits de ragréage pour sols et du primaire de remplissage ARDEX.

Comme additif pour les produits ARDEX K 15, ARDEX K 33, ARDEX K 39, ARDEX K 40, ARDEX K 60 et le primaire de remplissage ARDEX P 21.

Description :

Fibre de verre AR haute performance avec amélioration de surface spéciale

Mise en œuvre :

Incorporer un sachet de 250 g d'ARDEX AR Fibres de verre par sac de 25 kg d'enduit de ragréage et mélanger.

Généralités :

L'épaisseur minimale des couches d'enduits de ragréage utilisés est de 5 mm.

Attention :

Ce produit contient des fibres de verre. Le contact peut provoquer des démangeaisons temporaires de la peau et des muqueuses en raison de l'effet d'abrasion mécanique des fibres. Porter un équipement de protection adapté lors de l'application.

Élimination :

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations, les eaux ou le sol. Éliminer le contenu/récipient selon les prescriptions locales, régionales, nationales et internationales.

Données techniques selon les normes de qualité ARDEX :

Matière première :	fibres de verre AR
Conditionnement :	sachets de 250 g nets
Proportion de mélange :	250 g de fibres de verre AR par sac de 25 kg

ARDEX GmbH
B.P. 6120 · 58430 Witten
ALLEMAGNE
Tél. : +49 (0) 23 02/664-0
Fax : +49 (0) 23 02/664-240
info@ardex.eu ; info@ardex.ch ; info@ardex-france.fr
www.ardex.eu

Fabricant avec certification
de management de la qualité et de management environnemental
selon EN ISO 9001/14001

Nous garantissons la qualité irréprochable de nos produits. Nos recommandations d'utilisation se fondent sur des essais et des expériences pratiques ; cependant, elles ne peuvent constituer que des remarques générales sans garantie sur les propriétés, étant donné que nous n'avons pas d'influence sur les conditions de chantier et l'exécution des travaux. Les règles spécifiques au pays, dépendant des standards régionaux, prescriptions techniques et directives pratiques ou industrielles peuvent amener à effectuer des travaux selon des recommandations bien définies.

F 1753 09/2020